



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ

LE MAG CCLO

Magazine de la communauté de communes de **LACQ-ORTHEZ**



**CHEMSTART'UP
À LACQ**
TOUS LES LABORATOIRES
SONT OCCUPÉS

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BELLOCQ ■ BÉSINGRAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANDAU ■ CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRACQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS ■ LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNEPLAÀ ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE - GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■ PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-MONGISCARD ■ SALLES-PISSE ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

ÉDITO

Votre avis nous intéresse !

Ce n'est pas nouveau me direz-vous. Que ce soit les conseillers communautaires ou moi-même, nous sommes toujours attentifs à vos remarques lorsque l'on se croise au gré de nos sorties publiques ou lors de rendez-vous plus formels à l'Hôtel de la CCLO ou dans nos mairies.

Mais aujourd'hui, nous avons besoin de la participation de toutes les forces vives de ce territoire pour nous projeter dans le futur et l'imaginer, pour construire, ensemble, l'avenir de nos enfants.

Nous sommes en train d'élaborer un projet de territoire.

Ce document fixera les grands axes de nos actions futures. Il définira la politique de développement que nous souhaitons tous pour ce territoire.

Sa réalisation nous est dictée par les nouvelles contraintes budgétaires et la baisse de nos ressources qui nous obligent à la recherche d'économies.

Pour autant, **nous ne renierons rien de nos valeurs**, ni des priorités qui sont les nôtres et qui ont contribué à construire un territoire fort, reconnu et respecté bien au-delà de nos frontières.

Notre «cœur de métier», que sont l'emploi et le développement économique, demeurera. C'est la base d'une existence épanouie et digne; le socle qui fixera les générations futures sur ce territoire pour y produire de la richesse.

Mais c'est en recentrant nos actions en fonction des besoins, des attentes et des multiples ressources que compte notre communauté de communes que nous la préparerons à relever les enjeux futurs et à les gagner.

L'objectif est de faire mieux en avançant ensemble dans une même démarche cohérente de développement, tout en conservant un souci d'exigence et d'efficacité dans l'action.

En répondant au questionnaire encarté dans ce magazine, vous deviendrez acteurs de ce projet d'avenir.

JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

EDITO

Lo vòste avis que ns'interèssa !

Arren de nau, ce'm diseratz. Los conselhèrs comunautaris e jo medish, qu'èm tostemp atentius a las vòstas remarcas quan nse crotzam au parat de sortidas publicas o de rendetz-vos mei formaus a l'Otèl de la CCLO o enqùera a las maisons comunas.

Mes uei, que'ns cau la participacion de totas las fòrças vivas d'aqueste territòri entà'ns projectar dens lo futur e l'imaginar, tà bastir, amassa, l'avièner deus nostes mainats.

Qu'èm de cap a elaborar un projècte de territòri.

Aqueth document que fixarà las nostas accions a vièner. Que definirà la politica de desvolopament que desiram tots tad aqueste territòri.

La soa realizacion que ns'ei dictada per las navèras constrentas budgetàrias e la baisha de las ressorças qui ns'obligan a trobar economias.

Totun, ne renegaram pas arren de las nostas valors, ni de las prioritats qui son las nostas e qui an contribuit a bastir un territòri hòrt, coneishut e respectat delà de las nostas termièras.

Lo noste « còr de mestier », l'emplec e lo desvolopament economic, que demorarà. Qu'ei la basa d'ua existència espelida e digna ; lo sedent qui fixarà las generacions a vièner sus aqueste territòri tà i produsir lo riquèr.

Mes, en reorientar las nostas accions en foncion de las necessitats, de las espèras e de las ressorças multiplas que compta la nosta comunautat de comunas, que'ns prepararam a har cap aus enjòcs a vièner e a'us ganhar.

L'objectiu qu'ei de har mei plan en anar amassa d'un medish anar coherent de desvolopament, en tot servir un chepic d'exigència e d'eficacitat dens l'accion. En respòner au questionari encartat dens aqueste magazine, que seratz los actors d'aqueth projècte d'avièner.

JACQUES CASSIAU-HAURIE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE LAC-ORTÈS

SOMMAIRE

- QUOI DE NEUF P 3
- LES ÉCHOS DE LA CCLO P 4 À 5
- ECONOMIE..... P 6 À 11
- LA CCLO ET VOUS P 12 À 13
- RENTRÉE SCOLAIRE 2015 P 14 À 15
- PROJET DE TERRITOIRE.....P 16
- AMÉNAGEMENTP 17 À 19
- VISITE GUIDÉE..... P 20 À 21
- ASSOCIATION P 22
- À VOTRE SERVICE!..... P 22 À 23

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ

Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie
Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO
Photos : service communication CCLO - J.-L. Gamaury - Gilles Lafourcade - DR

Impression : Sud-Ouest Services, St Geours de Maremne (40)

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Dépôt légal à parution - Octobre 2015

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX

TEL : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93

WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR

NUISANCES : LES RECHERCHES SE POURSUIVENT

En juillet, des riverains du bassin de Lacq ont interpellé les services de l'Etat pour signaler des nuisances provoquant irritations et gênes olfactives.

Afin de trouver les causes de ces nuisances, le Préfet a réuni un groupe de travail - composé des services de l'Etat, des industriels, du Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez, du Vice-Président chargé des risques technologiques et naturels, des maires de Lacq et Abidos - et arrêté un plan d'action :

- campagnes de mesures chez les riverains incommodés,
- prélèvements complémentaires visant à élargir le champ des produits recherchés,
- appel à des laboratoires externes spécialisés dans la détection de composants à très faible concentration,
- modifications temporaires de la marche de certaines unités de production contribuant à la recherche des sources d'émission des éventuelles substances incriminées,
- intervention d'un cabinet spécialisé (nez) pour identification des odeurs et caractères irritants des émissions spécifiques de chaque unité de la plateforme.

Les services de l'Etat, en particulier la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Aquitaine, sont chargés, indépendamment des contrôles diligentés chez chaque exploitant, du contrôle de la mise en oeuvre de ce programme par les industriels.

Les premiers résultats

- A ce jour*, les gênes ressenties n'ont pu être corrélées avec le fonctionnement d'une installation en particulier; les rejets ont respecté les normes réglementaires nationales.
- Le caractère soudain des nuisances a mis en évidence un phénomène de bouffées.
- Les résultats sur le dioxyde de soufre sont très inférieurs au seuil de $300 \mu\text{g}/\text{m}^3$, seuil au-delà duquel les autorités déclenchent une information aux personnes sensibles.
- Les résultats obtenus pour les autres composés recherchés sont en dessous des limites de détection des appareils de mesure.
- La réduction temporaire du mode de fonctionnement d'installations ciblées a permis d'écarter certaines causes envisagées.
- Le recours à une analyse olfactive, réalisée par un bureau d'études spécialisé, n'a pas permis d'isoler une odeur ou une source industrielle à l'origine des nuisances. Elle a cependant permis d'orienter les investigations vers un meilleur ciblage et une meilleure caractérisation de la variation des émissions pouvant être à l'origine des nuisances.

Tant que la source de la gêne ressentie ne sera pas isolée, la surveillance et le travail en cours se poursuivent.

* au 30 septembre 2015

Industriels et élus locaux mobilisés

Les élus et les agents de la CCLO restent très mobilisés sur ce dossier. Présents à chaque réunion en préfecture, disponibles auprès de leurs administrés, ils veillent, auprès des industriels et des services de l'Etat à la bonne marche du plan d'action pour que les recherches se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Pour tout signalement appelez-le : 05.59.92.21.02.

Chaque nouvelle plainte signalée sera enregistrée à la plateforme Induslacq et immédiatement suivie d'un déplacement des pompiers chez les plaignants pour recueil de précisions sur les symptômes ressentis et prélèvements d'air pour analyse.



LES ACTIONS EN COURS

- Poursuite du recueil et de l'exploitation des signalements.
- Troisième campagne d'analyse pour capter les «bouffées» à l'origine des nuisances.
- Mise à profit des arrêts programmés d'unités pour rechercher la ou les sources de nuisances.
- Nouvelles interventions d'un « nez » sur les prochaines semaines.

BEAU TEMPS ET RANDO

entre gaves et coteaux



Dimanche 27 septembre, ils étaient nombreux à s'être retrouvés à Saint-Boès pour randonner. Organisée autour de 3 boucles de randonnées de 7,9 km, 16,8 km et 23,5 km, cette journée a remporté un vif succès. Les animations telles que les jeux en bois, l'initiation à la sarbacane et le tir à l'arc, ont été très appréciées aussi bien par les adultes que par les enfants. 70 bénévoles se sont mobilisés autour des associations locales de marcheurs « Les Randonneurs de Maslacq », « Mourenx Evasion » et la section marche du « Foyer des Soarns » d'Orthez. La manifestation était organisée par la communauté de communes de Lacq-Orthez, en partenariat avec la commune de Saint-Boès et l'office de tourisme du Béarn des Gaves.

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

le succès est au rendez-vous

Un beau succès cette année encore pour les 38 producteurs locaux présents sur les marchés d'Arthez-de-Béarn, Moinein, Mourenx et Orthez. Organisés par la communauté de communes de Lacq-Orthez, en partenariat avec la chambre d'agriculture et les communes, ces 4 marchés valorisent le travail des producteurs locaux et garantissent aux consommateurs que les produits proposés proviennent directement et exclusivement des producteurs fermiers et artisanaux (et non de revendeurs).



ARTIX : SUCCÈS POUR LA FOIRE

Des animations, des spectacles, des commerçants enthousiastes et la magie des cerfs-volants : cocktail gagnant pour le 20^{ème} anniversaire !

EN BREF

Appel aux associations occitanes

La CCLO invite toutes les associations de promotion de la culture béarnaise/gasconne/occitane à se faire connaître auprès de la collectivité, par téléphone au 05 59 60 49 59 ou par courriel : contact@cc-lacqorthez.fr. La CCLO s'est en effet engagée auprès du Conseil départemental dans sa démarche « Iniciativa ». La première tâche du groupe de travail consiste à recenser les forces en présence et les actions qui assurent la promotion de la culture occitane.

Une aide aux professionnels

Eurolacq Entreprises propose tous les mois une séance d'information animée par un expert sur un sujet en lien avec le monde de l'entreprise. Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous, sur simple inscription. Renseignements sur www.euro-lacq.com ou au 05 59 53 99 69.

CONTRAT LOCAL DE SANTE

coordonner les actions de santé publique



Le chantier du Contrat Local de Santé est lancé. Sur le périmètre des communautés de communes de Lacq-Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Navarrenx, les élus des territoires - associés aux services de l'Etat (Agence Régionale de Santé) - vont se livrer à un état des lieux de l'existant en matière de santé publique. Identifier les carences pour les combler et améliorer tout ce qui relève de près ou de loin de la santé des citoyens.

L'objectif est d'accorder les politiques de santé publique pour répondre au plus près des besoins des habitants. Le champ d'action est très vaste, varié et transversal puisque lorsque l'on pense santé, on pense évidemment santé-environnement, hôpital, professions de santé, maison de retraite, habitat indigne, etc. Une fois l'état des lieux réalisé, tous les acteurs de la santé se mettront autour de la table pour élaborer un plan d'actions.

BASE DE LOISIRS ORTHEZ-BIRON

l'été de tous les records

Avec 22 230 entrées payantes, la base de loisirs d'Orthez-Biron bat des records de fréquentation. Les 15 jours de pointe ont évidemment coïncidé avec la période de fortes chaleurs. La plage accueillait alors entre 500 et 1 000 baigneurs par jour. Au programme des vacanciers : baignade, jeux et farniente sur le sable mais également balade sur le lac grâce aux 6 pédalos disponibles et parties de glisse sur le toboggan géant. Sans oublier le centre équestre Les petits sabots de Monein qui, grâce à sa présence tous les mercredis, samedis et dimanches, a renforcé l'attractivité du site.

Si la plage a fermé ses portes depuis le 13 septembre¹, les réjouissances continuent. Marcheurs du dimanche et sportifs aguerris apprécieront de parcourir les 3,6 kilomètres qui ceignent le lac. Et si en plus, le coureur s'essaie aux agrès qui le jalonnent, la pause déjeuner au Grill du lac n'en sera que meilleure. Le restaurant est ouvert tous les midis en semaine (en soirée et le week-end sur réservation uniquement).

1 - la plage reste accessible mais non surveillée



DÉCAPER SANS ÂBIMER

ABC Décap ...en douceur



Travailler de ses mains, Marie-Laure Cabanes a toujours su faire et lorsqu'elle découvre la technique de l'aérogommage, au printemps dernier, elle décide de se lancer à son compte. Décapage de terrasses, façades, volets, poutres, escaliers, meubles, portail en fer, marquise et autres supports en bois, pierre, métal ou marbre, rien ne lui résiste... mais en douceur. En effet, ce procédé innovant et écologique combine un procédé abrasif à la puissance de l'air et donc, contrairement à une méthode classique utilisant le sablage, il n'attaque pas le support. Marie-Laure Cabanes se déplace avec sa machine. Elle peut intervenir sur des monuments historiques ou sur des pierres tombales qui demandent une grande attention.

Contact : ABC Décap

12, chemin du Hau de Barrou – 64370 Arthez-de-Béarn – Web : abc-decap.fr – Mail : abcdecap.64@gmail.com – Port. 06 88 89 68 03

L'ACCÈS À LA CRÉATION D'ENTREPRISE POUR TOUS

Depuis 25 ans, l'ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Economique - aide les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire, à financer leurs projets de création d'entreprise.

Le soutien porte sur une offre de services financiers divers : microcrédits, prêts d'honneur, primes, microassurances mais également sur un accompagnement gratuit, avant, pendant et après le lancement de leurs activités pour en favoriser la pérennité. Des études ont démontré que le taux d'insertion final est de 84 %.

Ces projets participent au développement économique des territoires, puisque pour la plupart d'entre eux, ils ne sont pas délocalisables.

La CCLO soutient les plus démunis

En 2015, la CCLO a décidé de soutenir financièrement l'ADIE à hauteur de 5 500 €. Cette somme correspond au soutien prévisionnel de 11 porteurs de projet sur le territoire intercommunal durant cette année 2015 (soit 500 € de participation par porteur de projet financé dans l'année).

Le montant moyen des prêts octroyés est de 2 100 € pour un maximum de 10 000 €.

Le 13 octobre dernier, les membres de l'ADIE se sont réunis au siège de la CCLO pour leur séminaire annuel.



Marie Vuillemin a été la 1^{ère} en France à exercer une activité de médiation par le lama. Elle propose, à Mesplède, des activités de contact avec des personnes avec ou sans handicap, une thérapie assistée par l'animal et des animations pédagogiques pour tous.

Pour lancer son activité, elle a bénéficié d'un microcrédit de l'ADIE qui continue à la suivre dans la continuité de son installation.

Llamas : 06 60 92 07 78 - mail : ailena64marie@gmail.com

EN BREF

Publicité extérieure :
une loi contre
la pollution visuelle

Depuis le 13 juillet, les artisans, commerçants et collectivités sont tenus d'appliquer la nouvelle réglementation relative à la publicité extérieure*.

La loi s'applique à tous les dispositifs visibles de toute voie ouverte à la circulation, publique ou privée.

Quels dispositifs sont concernés ?

- Publicités, préenseignes et enseignes : toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention sur la présence d'une activité déterminée.

Les grands principes

- Publicités et préenseignes sont interdites hors agglomération.
- Publicités et préenseignes sont autorisées en agglomération sous réserve du respect de la réglementation :

Dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants, tout dispositif scellé au sol est interdit. Sont autorisés les dispositifs muraux de 4 m² maximum si installés à moins de 6 mètres de haut.

La signalisation concernant les monuments historiques, les produits du terroir et les activités culturelles reste possible à titre dérogatoire.

Dans les agglomérations de 10 000 habitants et plus, les panneaux de 12 m² maximum sont autorisés à moins de 7,50 mètres de hauteur sur supports scellés au sol ou muraux.

L'amende pénale s'élève à 7 500 € par dispositif en cas de non application de la loi.

Le règlement complet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, puis saisir sur le moteur de recherche « guide pratique »

*-issue du Grenelle II

LE SAVIEZ-VOUS

L'ADIE est présente sur l'ensemble du territoire national :

15 Directions régionales pilotant 120 antennes et 246 permanences. Ses équipes se composent de **453 salariés et de plus de 1 338 bénévoles**.

En 2014, dans les Pyrénées-Atlantiques : **183** personnes financées. 76 % d'entre elles étaient demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux,

342 services financiers (microcrédits,

prêts d'honneur, primes, microassurances), 891 212 € injectés dans l'économie locale.

L'Adie est à la recherche de nouveaux bénévoles pour pouvoir épauler ces jeunes créateurs et se faire connaître, si vous êtes intéressés :

Contact :

N° Cristal : 0969 328 110 (appel non surtaxé), **Antenne de Pau** : 41, rue Bonardo - www.adie.org

OCM, 526 000 € POUR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

La CCLO est engagée dans une Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM) aux côtés de l'Etat - via le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) -, de la Région, du Département et de l'Office de Commerce et de l'Artisanat du bassin de Lacq. Cette opération a fait l'objet d'une programmation en 2 temps : une première de 2011 à 2014 et une nouvelle, en 2015, visant à compléter et à s'adapter aux évolutions locales et nationales.

L'enveloppe consacrée à cette 2^{ème} tranche du dispositif est de 526 000 €. Dans ce contexte, la CCLO attribue des aides aux commerçants et artisans pour aider au montage et au financement de projets de développement ou de création d'entreprises. 3 types d'aides sont dispensées : bilan-conseil, conseil architectural et subvention à l'investissement.

Une aide majorée aux travaux si création d'emploi

15 à 30 % de subventions peuvent être attribuées en fonction de l'âge de l'entreprise, des investissements réalisés et surtout de l'impact en matière d'emploi. Une majoration est d'ailleurs attribuée si un emploi est créé dans l'année qui suit la réalisation des investissements.

Les types d'investissements aidés : aménagement et mise aux normes des locaux professionnels, modernisation de l'outil de travail.

Le plafond des investissements est limité à :

- 36 000 € HT pour du commerce de proximité et du «petit» artisanat,
- 75 000 € HT pour de l'artisanat de production.

Les autres aides :

- bilan-conseil grâce à un cabinet conseil (obligatoire pour chaque demande d'aide aux investissements),
- conseil architectural,
- création de sites internet et équipement en logiciels de gestion (ce volet est porté par l'Office de Commerce et de l'Artisanat du bassin de Lacq).

Renseignements : service commerce de la CCLO 05 59 60 84 28



NICOLAS LUCION

vient d'ouvrir sa taverne « L'Ange Oliver » à Lucq-de-Béarn. Il a reçu 5 400 € d'aide de la CCLO dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation.



ORTHEZ, CENTRE-VILLE ÉLARGI :

76 750 € POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS

Avec plus de 10 000 habitants, la ville d'Orthez n'est pas éligible à l'OCM. Elle bénéficie d'un autre dispositif FISAC : l'Opération Urbaine Collective (OUC) ; à ce titre, elle dispose d'une enveloppe de 76 750 € pour l'aide directe aux entreprises.

Les types d'investissements aidés :

- les travaux de réhabilitation de la devanture commerciale et des éléments d'embellissement commerciaux,
- les travaux de mise en sécurité des locaux commerciaux contre le vol, la sécurité des biens et des personnes et l'incendie,
- les travaux d'accessibilité du point de vente aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le taux de subventionnement des travaux est fixé à 22,10 % du montant HT d'investissement pour une aide plafonnée à 5 083 €.

Les professionnels doivent réaliser préalablement un bilan-conseil simplifié dispensé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques et la Chambre du Commerce et de l'Industrie Pau-Béarn. Ce bilan est gratuit.

Périmètre des professionnels concernés et renseignements : Audrey Baylon, animatrice de la Ville - Office du Commerce et de l'Artisanat- 44 Rue Aristide-Briand – Orthez. Tel : 05 59 69 22 59 - Courriel : audrey@orthez-citadine.fr

EUROLACQ 2 INAUGURÉE



Eurolacq 2 a été inaugurée le 8 juillet dernier.

La zone d'activité, située sur les communes de Labastide-Cézeracq, Labastide-Monréjeau et Artix, présente 19 ha commercialisables en lots de 1 700 m² à 6 ha.

LES PREMIÈRES IMPLANTATIONS :

- **L'étude de SCP Matteï et associés, notaires à Artix**
L'étude va construire un bâtiment d'environ 500 m² à usage de bureaux et de stockage d'archives. Le local situé au centre-ville d'Artix sera conservé et son activité sera développée sur Eurolacq 2.
- **La société « Acahé, maître d'œuvre »** est actuellement en location à Mourenx.
Afin de pouvoir s'implanter durablement sur le territoire, Monsieur Stoeklin, son fondateur, souhaite devenir propriétaire de son local. Son projet consiste en la réalisation d'un bâtiment d'environ 200 m² comprenant au moins 2 cellules artisans au rez-de-chaussée (hangar, vestiaire, un bureau) et les locaux de l'entreprise Acahé à l'étage.
- **L'entreprise « Aux couleurs de la maison »** - Cette entreprise de peinture est actuellement basée à Artix sur la zone Eurolacq 1. Afin de développer leur activité, Monsieur et Madame Loisel souhaitent implanter un bâtiment d'environ 300 m² comprenant 1 magasin de vente de peinture et 1 partie locative.



■ Une grande surface commerciale



Implantation d'un magasin de 3 555 m², d'un drive et d'une station-service.

Cette implantation sera complétée prochainement par l'arrivée d'une grande enseigne de bricolage et de jardinerie.

ORTHEZ-BIRON

Zone Naude plaine des bois

- 19,23 hectares
- pépinière, hôtel d'entreprises
- réseaux : eau, électricité, telecom, fibre optique

Zone Louis

- 12,62 hectares
- réseaux : eau, électricité, telecom, gaz

Zone du Pesqué

- 0,84 hectare
- hôtel d'entreprises
- réseaux : eau, électricité, télécom

Zone des Saligues

- 10 hectares
- hôtel d'entreprises, espace de travail partagé et de coworking
- réseaux : eau, électricité, télécom, fibre optique

Zone industrielle et commerciale des Soarns

- 39 hectares
- réseaux : eau, électricité, télécom

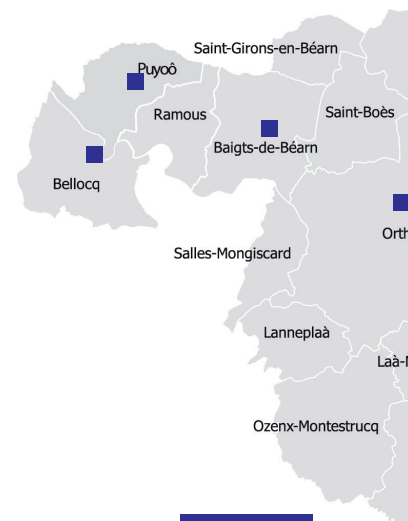
PUYOÛ

Zone de la sablière

- 3,70 hectares
- réseaux : électricité, telecom

Zone de la glacière

- 3,47 hectares
- réseaux : eau, électricité, telecom



MONT LACQ MOURENX

Plateformes industrielles de Mont

- 26,32 hectares
- Mont/lacq (Induslacq)
- 214,78 hectares
- réseaux : eau, électricité, télécom, fibre optique

Mourenx

- 58,92 hectares
- réseaux : eau, électricité, télécom, fibre optique

Pardies

- 113,17 hectares
- réseaux : eau, électricité, télécom, fibre optique

MONT

Zone Sepa

- 5,5 hectares
- réseaux : eau, électricité, télécom

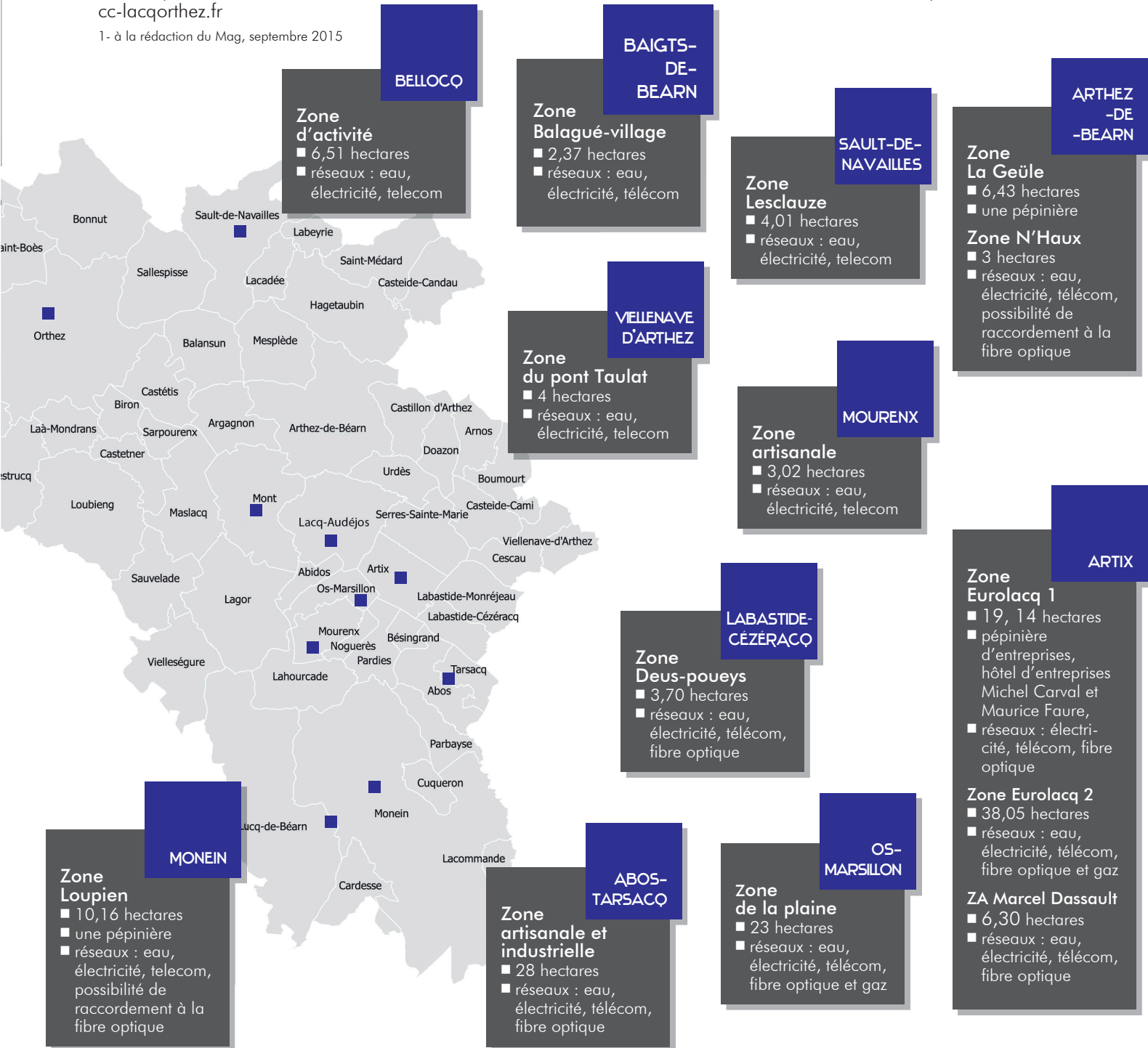
Zone Lacadée

- 6,08 hectares
- réseaux : eau, électricité, telecom

680 HECTARES DE TERRAINS À VOCATION ÉCONOMIQUE

A ce jour¹, la CCLO dispose de 30 hectares disponibles, sur les près de 700 que compte l'intercommunalité, pour l'implantation ou l'extension d'entreprises industrielles, artisanales ou commerciales. Ces terrains sont situés sur des zones d'activités aménagées par la collectivité ou sur des zones sur lesquelles elle possède des terrains. Si vous êtes intéressés, rendez-vous sur le site internet à la rubrique « Bourse aux locaux », ou contactez le service foncier de la CCLO au 05 59 60 84 21 ou par courriel : c-fouchard@cc-lacqorthez.fr

1- à la rédaction du Mag, septembre 2015



CHEMSTART'UP : LES SCIENTIFIQUES SONT INSTALLÉS

La CCLO et le GIP Chemparc à l'initiative de Chemstart'up ont fêté, le 13 octobre dernier, l'aménagement de 4 laboratoires de recherches : BGH, M2I Développement Life Science, SCE France, PIC. L'hôtel d'entreprises spécialisées dans la chimie affiche aujourd'hui complet.

Maître d'ouvrage du projet qu'elle a également financé¹, la CCLO mise sur cette plateforme de recherche industrielle appliquée et de transfert technologique pour des débouchés sur l'emploi et le développement économique du territoire. Chemstart'up accueille des entreprises dans leur phase de développement pré-industriel.



**TÉLÉCHARGEZ
LE DOSSIER
RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT**
via l'onglet
investir-entreprendre sur
le site : cc-lacqorthez.fr

Le bâtiment de 2 500 m² propose 8 modules de 200 m² avec hall pilote, laboratoires et bureaux. Les entreprises vont bénéficier de prestations mutualisées de haut niveau ainsi que de l'environnement industriel et chimique innovant du bassin de Lacq. Chemstart'up offre toutes les facilités pour permettre aux jeunes entreprises de la chimie de se consacrer à leur cœur de métier.

¹ - Tous les financeurs : le FEDER, l'État, le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la communauté de communes de Lacq-Orthez, Total Développement Régional.



BGH TRAITE LES LIXIVIATS PAR «GAZ HYDRATES»

BGH est une société spécialisée dans le traitement et la valorisation de solutions hautement chargées en sels. Elle développe notamment une nouvelle technologie basée sur la cristallisation des composés naturels appelés «gaz hydrates» qui permet de produire une eau dessalée et de concentrer les sels jusqu'à l'état solide. Cette nouvelle technologie apporte notamment une solution aux décharges publiques à travers le traitement des lixiviats (les jus des déchets). Après une année d'expérimentation à l'échelle laboratoire, elle développe actuellement, avec l'Ecole des Mines de St Etienne, une installation pilote de dessalement qui sera implantée à Chemstart'up pour une durée de 18 à 24 mois avant investissement sur une unité industrielle test.

Le Président de BGH est François Duliege. Le directeur technique et responsable du site est Bruno Mottet.

M2I DÉVELOPPEMENT LIFE SCIENCES TERRASSE LA PYRALE DU BUIS

Qui n'a pas entendu parler de la pyrale du buis ? Jardinier ou pas, impossible, cette année, d'ignorer la présence de cette chenille asiatique qui a décimé les buissons, notamment du côté de Sauveterre-de-Béarn. La société **M2I Développement Life Sciences** commercialisera d'ici la fin de l'année une solution biologique, alternative aux pesticides.

Cette entreprise, lauréate du plan éco-phyto, dont la vocation est de limiter l'usage des produits phytosanitaires, pratique des activités de recherche et développement en chimie fine et formulations dans les domaines de la santé humaine, de la protection biologique des cultures et des plantes, de la santé animale et de la cosmétique. L'entreprise, qui se partage entre Paris, Salins-de-Giraud et Lacq, est présidée par Philippe Guerret. La responsable du laboratoire de Chemstart'up est Stéphanie Magnet.

DES LABORATOIRES COLLABORATIFS PUBLIC/PRIVÉ



LA CONVENTION A ÉTÉ SIGNÉE EN PRÉSENCE

du Premier ministre québécois Philippe Couillard, de son Ministre de l'économie Jacques Daoust, du secrétaire d'Etat au commerce extérieur du gouvernement français Matthias Feckl, du Président de la CCLO Jacques Cassiau-Haurie, du Président de Chemparc Pierre Nerguararian et de Denis Lagourgue (ingénieur français à l'origine du projet).

SCE FRANCE LES BATTERIES DU FUTUR

Le 4 mars 2015 à Bordeaux, Alain Rousset, Président de la Région Aquitaine et Karim Zaghbi, Président de la société SCE FRANCE, ont signé une convention de partenariat financier. Cette signature engage la Région à hauteur de 2 millions d'euros pour participer aux travaux de recherche d'une nouvelle génération de batteries dans les locaux de Chemstart'up à Lacq.

**UNE NOUVELLE
GÉNÉRATION DE
BATTERIES**
arrive sur le Bassin !

Le projet porte sur un transfert de technologies de travaux de recherche de l'IREQ (l'Institut de recherche d'Hydro-Québec) concernant une nouvelle génération de batteries pour les véhicules de transport. Dans un premier temps, il s'agit donc d'un

projet de Recherche & Développement, porté par la société SCE, qui pourrait aboutir, dans un deuxième temps, à de la production industrielle.

**Stockage et
Conversion
d'Énergie (SCE)
France - Filiale
100 % HYDRO-
QUÉBEC (Ca-
nada)**

À travers ses activités de recherche et de développement dans le domaine du stockage et de la conversion

d'énergie, SCE France développe, seule ou avec des partenaires industriels, des systèmes industriels de stockage d'énergie et ses diverses composantes, incluant de nouveaux électrolytes pour des applications à haut voltage et à haute température.



PIC

PIC (Physico-chimie des Interfaces Complexes) est un Laboratoire commun TOTAL - CNRS¹ - ESPCI² - UPMC³.

PIC développe des recherches sur les interfaces pétrole-eau-roche pour la production et l'exploitation des hydrocarbures.

PIC occupe 3 laboratoires à Chemstart'up. Le responsable du site est Maurice Bourrel.

1 - Centre national de la recherche scientifique
2 - Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris
3 - Université Pierre-et-Marie-Curie, Paris

Stéphane, Corinne et leurs deux enfants, Paul (9 ans) et Melissa (18 ans), vivent sur une commune de la communauté de communes de La Vallée de l'Adour. Paul est scolarisé dans l'école du village. Mélissa a eu son BAC en juin 2015, elle vient d'intégrer l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. La famille est active et engagée.

Sortez les poubelles, on s'occupe du reste !

En rentrant, Stéphane sort les 2 conteneurs des déchets (tri sélectif et ordures ménagères). Le service collecte passe tous les quinze jours pour les emballages ménagers (couvercles jaunes) et toutes les semaines pour les ordures ménagères.



Soirée télé ? Non ! Soirée spectacle !

Ce soir, la famille est de sortie : le réseau pôle lecture propose un spectacle musical sur le thème du Moyen-Âge. Ça tombe bien, la passion de Paul, ce sont les châteaux-forts !



22h

Les devoirs ne sont plus une corvée !

Corinne récupère Paul à l'école. Le jeune garçon vient de passer une heure à l'aide aux devoirs. Les élèves des 43 écoles élémentaires et primaires publiques, des 5 collèges publics et de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Mont peuvent en bénéficier en cette rentrée 2015-2016. Et pour Corinne, après la vérification des cahiers, c'est l'assurance de passer une soirée tranquille.



20h

17h45

12
13

La mobilité et l'assistance aux personnes les plus fragiles

Yvette est de retour chez elle avec le véhicule Mobilacq qui la laisse devant la porte de sa maison. Depuis la fracture de sa hanche droite, Yvette n'a pas retrouvé toute sa mobilité. Grâce au dispositif d'amélioration de l'habitat, elle a pu, en 2013, faire des travaux dans sa maison pour lui faciliter le quotidien. Notamment l'aménagement de sa cuisine où aujourd'hui, tout est à portée de main. La collectivité lui a aussi proposé de financer l'installation d'un service de téléassistance « présence verte ». En cas de problème, elle n'a qu'à appuyer sur le bouton d'appel de son pendentif pour être assistée.



17h15



Agir pour réduire sa facture énergétique

Corinne a rendez-vous avec la chargée de mission énergie à la CCLO. Elle doit la conseiller pour changer le mode de chauffage de sa maison devenu trop coûteux. Elle lui apprend aussi que son foyer va pouvoir bénéficier du dispositif d'aides aux économies d'énergie car leurs revenus sont inférieurs aux plafonds de revenus fixés dans le règlement.



16h30

15h30

Les jeunes enfants sont accueillis sur le territoire

En rentrant du lac, les deux copines s'arrêtent à la crèche intercommunale du Soleil levant à Lagor pour récupérer Elise, la fille de Sylvie.



COMPAGNE AU QUOTIDIEN LE SERVICE !

de Lacq-Orthez. Stéphane est artisan plombier, à son compte. Corinne est fleuriste depuis 10 ans, elle est propriétaire de son affaire. Paul
ur. La famille est très proche de la mère de Corinne, Yvette qui vit dans la ferme familiale qu'elle a exploité avec son mari pendant 40 ans.

Pour vos projets immobiliers, la CCLO vous accompagne

Permis
de construire

La famille se réveille dans le pavillon qu'ils ont fait **construire en 2011**. Leur dossier a été instruit par la **CCLO**. Le service urbanisme les a conseillés dans leurs démarches et dans le montage de leur dossier, pour toutes autorisations d'occupation des sols (constructibilité du terrain, réglementation applicable, autorisations de construire, etc.). **Informations et documents à télécharger sur www.cc-lacqorthez.fr**.

Des idées, des projets économiques ? Parlons-en pour les concrétiser.

Stéphane charge le matériel dans sa camionnette de chantier. Son entreprise tourne bien et il songe sérieusement à embaucher et à trouver un local (autre que son garage !). **Sur le site internet de la CCLO, à la rubrique « bourse aux locaux », il a repéré un terrain à vendre sur la zone d'activité, Eurolacq 2 à Artix qui ferait bien son affaire. Il a déposé un dossier au service foncier de la CCLO.**

Le réflexe du tri dès le plus jeune âge

Avec sa maîtresse et ses camarades de classe, Paul monte dans le bus qui va le conduire au centre de tri des déchets de Sévignacq. L'agent de la CCLO en charge de l'animation au service déchets, va les **sensibiliser au tri à travers une visite ludique et pédagogique de la structure.**

Une collectivité ancrée dans la réalité économique de son territoire

Mélissa prend la route pour Pau. Après l'obtention de son bac industrie des procédés au lycée de Mourenx, Mélissa a intégré une filière chimie à l'université (UPPA). **Elle a bénéficié de l'aide aux étudiants** et appris lors de son entretien avec le service, que **la CCLO finance chaque année 1 thèse et 1 post-doctorat de l'UPPA**. En plus, tous les ans, 80 étudiants de l'UPPA, effectuent leur stage dans une entreprise du bassin de Lacq.

Il n'y a pas que le travail dans la vie, il y a les loisirs aussi !

Corinne est fleuriste. Cette année, elle a pu changer la chambre froide de son magasin grâce à **l'Opération Collective de Modernisation (OCM)**. Mais le lundi, c'est repos pour la fleuriste ! Corinne en profite pour aller courir avec sa copine Sylvie autour du **lac de la base de loisirs d'Orthez-Biron**. L'entrée est gratuite, le lieu est très bien entretenu et en plus, le restaurant Le Gril du lac est excellent ! Les deux coureuses y déjeuneront !

La fracture numérique ? Yvette ne connaît pas

Tous les lundis, Yvette rejoint à Mourenx sa copine Pilar. Comme chaque semaine, après le déjeuner, elles se rendront à **la cyberbase d'Orthez** pour suivre le parcours d'initiation à l'Internet dispensé par un agent de la CCLO. Ne conduisant ni l'une ni l'autre, elles prennent **Mobilacq** qu'Yvette a réservé la veille avant 17h au central d'appel 0800 64 24 64 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h).

L'AIDE AUX DEVOIRS GRATUITE RECONDUITE ET ÉLARGIE



Et de 8 ! A la rentrée scolaire 2015-2016, 8 écoles supplémentaires ont intégré le dispositif de l'aide aux devoirs. Une extension qui témoigne de la volonté des élus de la CCLO à considérer les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse comme essentielles et prioritaires.

« Avec un territoire aussi sociologiquement disparate que le nôtre, l'enjeu de ce dispositif est d'offrir les mêmes chances de réussite à tous les enfants qui le composent » affirme Nadia Grammontin, Vice-Présidente à la petite enfance et à l'enseignement.

Ainsi, pour offrir un cadre propice à leur épanouissement et à leur réussite scolaire, la collectivité propose des aides visant à cet objectif.

Au-delà des aides directes aux écoliers et aux étudiants, la CCLO participe financièrement au transport scolaire des écoliers, collégiens et lycéens en restituant aux communes la part qui leur est réclamée par le Conseil départemental qui en a la compétence. La collectivité facilite également l'accès des élèves des écoles primaires aux piscines municipales et soutient les projets pédagogiques des écoliers, collégiens et lycéens via des subventions aux établissements scolaires.

913 écoliers l'an dernier

Le dispositif de l'aide aux devoirs est une aide directe offerte aux enfants et aux familles. Car les deux en tirent bénéfice. Les premiers apprécient l'aide d'une tierce personne et voient leur autonomie grandir. Si ces séances n'exonèrent pas les parents du nécessaire suivi journalier des devoirs, elles évitent sans aucun doute les situations de tension que ce passage obligé provoque dans bien des familles. Autant de bonnes raisons pour lesquelles le succès de l'aide aux devoirs ne s'est jamais démenti puisque depuis sa mise en place en 2007, le nombre

des écoliers qui la fréquentent n'a cessé de croître. L'année dernière, 913 enfants en ont bénéficié.

Pour l'année scolaire 2015-2016, le dispositif est reconduit selon les mêmes modalités que l'année précédente et étendue à

8 nouvelles communes : Baigts-de-Béarn, Bellocq, Bonnut, Puyoô, Ramous, Saint-Boès, Salles-Mongiscard et Sallespisse.

Deux exceptions toutefois, pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Balansun/Castétis et pour l'école publique de Sault-de-Navailles ; les deux établissements, en accord avec les communes, se sont portés volontaires pour expérimenter l'aide aux devoirs sous une forme adaptée et plus ludique, dans le cadre du temps des activités périscolaires (TAP) appelé « Remue-méninges ». « Cette expérimentation a été approuvée par l'Education Nationale et la CCLO, la commune et l'école qui établiront un bilan à l'issue de l'année scolaire. Notre principal objectif était de faire cohabiter au mieux

l'aide aux devoirs avec les TAP » détaille Nadia Grammontin.

A Sault-de-Navailles, le Maire Alain Bouchecareilh, confirme l'intention et explique son choix. « Nous allons organiser les séances sur le temps des activités périscolaires. Nous considérons que les élèves ont des journées trop longues et après les TAP, la concentration n'y est plus pour se mettre aux devoirs. Les enfants sont fatigués ». Même constat du côté du regroupement scolaire Castétis/Balansun qui a choisi la même option pour cette rentrée. « Comme à Sault-de-Navailles, nos élèves choisiront « Remue-méninges » ou d'autres activités périscolaires » complète Henri Poustis, le Maire de Castétis. La commune d'Orthez, qui organise en régie l'aide aux devoirs depuis plusieurs années, maintient son dispositif.

LA RENTÉE 2015-2016 EN CHIFFRES

- 3 723 enfants scolarisés sur le territoire CCLO*
- 913 enfants en bénéficient
- 153 enfants supplémentaires avec l'extension
- 21 intervenants et 1 coordonnateur supplémentaires ont été recrutés
- 104 intervenants et 5 coordonnateurs au total ; soit 7 équivalents temps plein

104 INTERVENANTS POUR AIDER VOS ENFANTS

LA COLLECTIVITÉ
RECRUTE

Le jour de la rentrée scolaire, les enseignants ont remis aux enfants un formulaire d'inscription aux séances d'aides aux devoirs. Libre à chaque parent d'inscrire son enfant ou pas pour l'année scolaire.

L'aide aux devoirs a démarré le 1^{er} septembre à Mourenx et le 5 octobre dans toutes les autres écoles du territoire à raison de 2 jours par semaine par école.

Comment se déroule une séance ?

Les intervenants - 1 pour 8 enfants en moyenne - prennent les écoliers en charge dès la fin des cours ou dès la fin du temps d'activité périscolaire (TAP) qui est variable en fonction des écoles.

Après le quart d'heure récréatif, la séance démarre. Elle durera 45 mn. Les parents ne récupèrent les enfants qu'à l'issue de ce temps et après avoir signé la fiche d'état de présence journalière.

Les locaux dans lesquels se déroule l'aide aux devoirs sont mis gratuitement à disposition par les communes. Chaque enfant peut disposer d'un cahier spécifique « aide aux devoirs » fourni gratuitement par la CCLO si l'école l'a souhaité.

Dans les collèges, l'aide aux devoirs est dispensée dans 6 établissements : Arthez-de-Béarn, Artix, Monein, Mourenx, et Orthez (collège Fébus), ainsi que la Maison Rurale de Mont.



ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 : 160 000 € CONSACRÉS À L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

La CCLO consacre 160 000 € d'aide aux étudiants de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Les étudiants dont le dossier est jugé éligible percevront, selon leurs ressources, entre 300 et 800 € chacun pour subvenir aux besoins engendrés par les études supérieures. Une aide supplémentaire est versée en cas de stage obligatoire. 300 dossiers ont été subventionnés en 2014/2015.

Pour en bénéficier, il faut déposer une demande auprès de la communauté de communes de Lacq-Orthez entre le mois de septembre et le 31 mars de l'année en cours.

Les personnes qui candidatent au poste d'intervenant sont majoritairement des étudiants, des personnes ayant déjà un premier emploi à temps non complet ou des retraités attestant d'une expérience significative avec les enfants. Ce poste demande évidemment de la disponibilité en fin d'après-midi.

Qui peut postuler ?

■ Pour les écoles élémentaires et primaires

En priorité, des personnes titulaires d'un diplôme attestant d'un niveau Bac +2 ou bien des personnes titulaires d'un Bac et justifiant d'une expérience significative dans le domaine de l'accompagnement éducatif.

■ Pour les collèges

En priorité des personnes titulaires d'un diplôme attestant d'un niveau BAC +2.

La rémunération est de 17,47 € net de l'heure.

Comment postuler : adresser son CV accompagné d'une lettre de motivation à : Monsieur le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez - Service Enfance - Enseignement, Rond-point des chênes, 64150 Mourenx

PROJET DE TERRITOIRE UNE VISION PARTAGÉE DE L'AVENIR

De 2010 à 2015, la CCLO a traversé plusieurs bouleversements : disparition de la taxe professionnelle, 2 fusions à 3 ans d'intervalle, baisse des dotations de l'Etat et demain, application de la loi NOTRe* qui prévoit entre autres une redéfinition des compétences des collectivités.

A chaque étape, la CCLO a été acteur du changement. Jamais elle n'a subi ; toujours elle s'est adaptée sans changer le cap de ses priorités ni bouger le curseur de ses exigences. Les services, l'emploi et le développement économique demeurent ses piliers. Ceux sur lesquels elle ne transigera jamais, les fondations historiques sur lesquelles elle s'est construite, et qui font d'elle aujourd'hui une collectivité puissante, reconnue et écoutée, bien au-delà des frontières du Béarn.

Se projeter dans le futur

Toujours dans cet état d'esprit volontariste, les élus ont décidé de prendre du recul pour construire l'avenir. D'autant qu'avec une marge financière réduite, il est nécessaire de faire des choix, de recentrer ses priorités pour en renforcer l'action. Quel avenir voulons nous pour nos enfants ? Quel futur pour notre économie ? Quel environnement, quels services seront les plus adaptés aux nouveaux modes de vie ? C'est pour répondre à ces questions que les élus ont ouvert le chantier du **Projet de territoire**.

A l'issue de leur réflexion, ils auront défini un cap et écrit la feuille de route de leurs actions pour les années futures ; un projet qui sera en adéquation avec les moyens financiers de la collectivité.

*loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

**VOTRE AVIS
NOUS INTERESSE !**

Une photographie du territoire

Pour définir ces choix, les élus vont s'appuyer sur une photographie du territoire.

C'est la phase du **diagnostic** ; préalable indispensable à la construction du projet. Ce document est basé sur le questionnaire à la population et sur l'analyse de différentes données statistiques permettant de caractériser et de comprendre le territoire (démographie, économie, habitat, occupation du sol, environnement, etc.). Il va permettre d'identifier ses forces et ses faiblesses, ses risques et ses atouts au regard des enjeux actuels et futurs.



Projet de territoire

«La réussite d'un projet de territoire repose sur la participation active de tous les acteurs qui le composent»

**YVES
SALANAVE-PÉHÉ**
Vice-président délégué
aux affaires financières
et au budget

Un projet participatif

«La réussite d'un projet de territoire repose sur la participation de tous les acteurs qui le composent». Lors de sa présentation aux élus, Yves Salanave-Péhé, en charge de ce projet, a martelé la nécessité de «construire ce projet avec ses multiples ressources et en premier lieu avec ses habitants». Dans le questionnaire joint à ce magazine, il est demandé à chaque personne du foyer de s'exprimer sur son ressenti, sa vision de l'environnement actuel et futur, sur ses attentes et ses besoins. A la collectivité, il permettra d'affiner ses priorités, de les renforcer et d'être encore plus efficace dans l'action, pour le bien de tous. Il est donc nécessaire que chacun apporte sa pierre à l'édifice. Et si la dynamique opère, le projet se révélera identitaire et fédérateur.

Un projet de territoire se construit sur du long terme. Une fois que les axes prioritaires seront donnés, le plan d'action suivra pour une mise en application avant la fin de l'année 2016.

LE QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS : MODE D'EMPLOI

- **Qui peut le remplir ?** toutes les personnes du foyer.
- **Où peut-on retirer des exemplaires ?** dans les 61 mairies, à la CCLO à Mourenx et à Orthez, dans toutes les permanences et les services de la collectivité recevant du public : permanence urbanisme et économies d'énergie, cyberbases, crèches, maison de la petite enfance, etc.
- **Peut-on répondre en ligne ?** oui, sur la version numérique sur le site www-lacqorthez.fr.
- **Où le déposer et jusqu'à quand ?** : dans les urnes à l'accueil de la CCLO à Mourenx et Orthez, dans les mairies des 61 communes avant le **le 22 novembre**. Pour tout renseignement complémentaire : 05 59 60 73 55



MOURENX : PLACE FRANÇOIS MITTERRAND 4 FAÇONS DE LA DÉCOUVRIR



Se détendre sur un banc à l'ombre des platanes, déambuler au milieu des étals du marché les mercredis et samedis matins, contempler la scénographie de lumière aux différentes couleurs sur le parvis du centre culturel ou encore emprunter la promenade de la Mairie jusqu'au square des arts... La place François Mitterrand offre plusieurs facettes qui viennent parfaitement s'intégrer au centre culturel et assurer le lien entre les différentes artères avoisinantes. « *L'idée de la place est plus un cheminement qu'un espace figé. Il s'y passe plein de choses. Il y a un bassin d'eau d, il y a des arbres et de la lumière pour illuminer le tout* » précisent les architectes Philippe Pichot et Valérie Despagnet, associés à la réalisation de ce bel ensemble d'un **montant total de 1,68 million d'euros, financé par la CCLO**.



CENTRE CULTUREL INTERCOMMUNAL

L'équipement culturel qui accueillera la médiathèque, la cyberbase, le CSTI Lacq-Odyssée, le cinéma, la galerie d'art, des locaux pour la compagnie théâtrale Les pieds dans l'eau et une brasserie est en cours de finition. Son ouverture est prévue début 2016.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE À ORTHEZ

Le projet avance ! Les travaux de construction de la nouvelle maison de la petite enfance débuteront courant **1^{er} semestre 2016**. Le permis de construire a été déposé le 21 août dernier et les travaux de désamiantage du bâtiment de l'ancienne école, suivis de sa démolition, sont prévus prochainement.

50 enfants accueillis

La CCLO a décidé d'entreprendre les travaux de construction de la crèche « les Canaillous » et du Relais Assistants Maternels (RAM), au 10 rue Xavier Darget, à Orthez, car la disponibilité foncière, l'évolution des besoins et les contraintes budgétaires ne permettaient pas de rénover les anciens locaux situés rue Lapeyrière.

50 enfants seront accueillis dans ce nouvel ensemble réalisé pour sa maîtrise d'œuvre par le groupement constitué des sociétés BIDEGAIN et DE VERBIZIER, OTCE, HELIO-PROJET et BET CAMBORDE. Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec le personnel de la crèche et du RAM, ainsi que les partenaires financiers.

2,5 millions d'€ HT sont consacrés à ce projet dont 1,8 million d'€ de travaux. Cette opération est soutenue financièrement par le Conseil régional, le Département, la CAF et la MSA.

ORTHEZ : PENSER L'AMÉNAGEMENT AUTREMENT



18 En sa qualité de maître d'ouvrage, la CCLO a engagé un programme d'aménagements urbains sur plusieurs années dans le cœur de ville d'Orthez.

19 Ces opérations de requalification urbaine participeront à la revitalisation plus globale de la ville.

La CCLO s'est attachée les services du bureau d'études Artésite pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle. Cette mission consiste en une expertise technico-financière des conclusions de l'étude de déplacements diligentée par la ville en 2014, un diagnostic historique, la production d'un avant-projet, la rédaction d'un cahier des charges de prescriptions architecturales et une mission spécifique « mise en lumière ».

Une équipe-projet est en place avec un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens, et un comité de suivi comprenant usagers, riverains et commerçants.

La phase 1 : le cœur de ville

Une première étape de ce vaste programme s'intéresse prioritairement au cœur de ville autour de l'église, de la place St Pierre, de l'avenue de la Moutète et de la rue des Jacobins.

Lors du dernier comité de pilotage du 8 septembre, une première proposition d'un aménagement concentré autour de l'axe Place St Pierre/la Moutète a été présenté. Sa validation est en cours.

Un diagnostic d'archéologie préventive

Si la riche histoire orthézienne et la qualité architecturale seront incontournables dans la définition des aménagements, le patrimoine archéologique ne sera pas en reste.

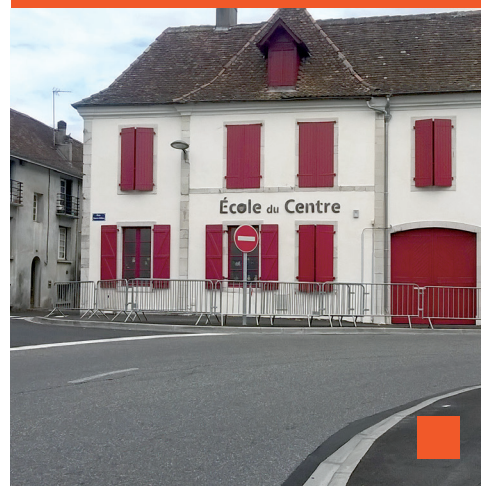
Un diagnostic d'archéologie préventive a été en effet prescrit dans le cadre de la loi par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ces sondages dans le sol organisés par l'Institut National de Recherche d'Archéologie Préventive (INRAP) pourraient démarrer en fin d'année. Si des vestiges sont découverts, ils seront exploités par les services compétents, avec un délai supplémentaire, néanmoins non réhibitoire pour la poursuite des opérations.

Ainsi, ces premiers coups de pelle en fin d'année pourraient marquer le début d'un long chantier avec un démarrage effectif des travaux au printemps prochain.

DES AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

La CCLO a réalisé l'aménagement d'un parvis, élargi les trottoirs, reconfiguré le carrefour aux abords de la nouvelle école maternelle du centre, rue Saint-Gilles. L'objectif était de rendre compatible et confortable l'entrée de l'école dans une zone de carrefour urbain. Les travaux ont été réalisés au mois d'août pour un montant de 47 000 € TTC.



PARTOUT, LES CHANTIERS SE POURSUIVENT POUR SÉCURISER ET EMBELLIR

Entrepris récemment pour certains et depuis plusieurs mois pour d'autres, la communauté de communes de Lacq-Orthez poursuit ses travaux. Visite de chantiers.



Alors que certains sont en cours...

- CASTETIS : aménagement des espaces publics du bourg : 123 000 € TTC
- MASLACQ : aménagement du parking et des espaces publics aux abords de l'école : 40 000 € TTC
- VIELLESSEGURE : aménagement du chemin de Guillou : 77 000 € TTC
- MONEIN : mise en accessibilité des espaces publics aux abords Ouest de l'église Saint-Girons : 9 000 € TTC
- ABOS : aménagement de la route du Bois : 67 000 € TTC

... D'autres sont terminés ou en cours de finition.

- ARTIX : aménagement de la gare
- MOURENX : place François Mitterrand
- LACQ AUDEJOS : espaces publics et parkings aux abords des logements pour personnes âgées
- MOURENX : aménagement du parvis et des espaces publics aux abords de l'école Pauline Kergomard : 45 180 € TTC
- ARANCE : aménagement des espaces publics de la rue Lacarrère : 81 120 € TTC
- ORTHEZ-BIRON : revêtement des parkings de la base de loisirs : 30 000 € TTC
- CESCAU : sécurisation de la route des 3 Maires (équipements de sécurité glissières) : 15 000 € TTC
- ARTHEZ-DE-BEARN : aménagement du parking de la salle des sports : 52 252 € TTC

URBANISME L'INSTRUCTION S'ÉTEND À 14 COMMUNES

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Pyrénées-Atlantiques n'assume plus, depuis ce début d'année 2015, sa mission d'instruction des actes d'urbanisme. Cette compétence a donc été transférée à la communauté de communes de Lacq-Orthez qui assure, depuis, cette mission pour le compte de 14 nouvelles communes. Cette extension de l'aire d'intervention s'est faite progressivement sur les 6 premiers mois de l'année, le service devant absorber le surcroît de travail et les communes adopter un nouveau mode de fonctionnement.

Aujourd'hui, ce sont près de 2 000 demandes d'urbanisme qui sont instruites au sein du service urbanisme de la CCLO pour le compte de 52 des 61 communes du territoire. Pour les 9 communes restantes ne disposant pas encore de document d'urbanisme opposable, c'est la DDTM qui reste l'instructeur des dossiers.



SÉCURITÉ RENFORCÉE À LA DÉCHETTERIE D'ORTHEZ

Une caméra thermique et une caméra vidéo sont installées depuis le 3 juillet à la déchetterie d'Orthez. Cet équipement permet de détecter des températures anormalement élevées (supérieures à 80°). Via une centrale d'alarme, la société de télésurveillance alertera par téléphone d'un point chaud au sein du massif de déchets. Un déplacement sur place sera nécessaire afin de contrôler la cause du point chaud. Si seul un objet est à l'origine du point chaud, un recouvrement ou un enfouissement de l'objet suffira. Le coût des deux caméras est de 32 000 € HT.

PLANS LOCAUX DE RANDONNÉES

8 FAÇONS DE PARTIR À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

L'avantage d'habiter un grand territoire comme celui de Lacq-Orthez est qu'il ne manque pas de chemins de traverse pour découvrir et redécouvrir une grande diversité de paysages et un patrimoine riche en histoire et culture. Des coteaux de Cuqéron à ceux de Puyoô, des plans d'eau de Vielleségure à Orthez, nous avons choisi de nous arrêter un instant le long des itinéraires proposés par les deux plans locaux de randonnées (PLR) de notre beau territoire.



LA RANDONNÉE

38 itinéraires pédestres et 4 sentiers d'interprétation sont proposés et entretenus par la CCLO. En une heure ou à la demi-journée, ces circuits sont de tous niveaux et téléchargeables gratuitement sur www.cc-lacqorthez.fr, rubrique Tourisme et randonnées.

20
21

LA PROMENADE

En famille, rien de tel qu'une balade un dimanche après-midi autour du lac. Lac du Grècq (ici en photo) à Orthez, lac de la base de loisirs d'Orthez-Biron, lac des Barthes à Biron, lac de Doazon, lac d'Abos, lac d'Artix-Bésingrand-Pardies, lac de Vielleségure. L'embaras du choix !



LES CHEMINS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

Sur les étapes d'Arzacq-Arraziguet à Roncevaux et d'Hagetmau à Ostabat, nombreux sont les pèlerins qui empruntent les 3 chemins traversant la CCLO : la voie du Puy (Castillon d'Arthez, Arthez-de-Béarn, Argagnon, Maslacq et Sauvelade), la voie d'Arles (Lacommande) et la voie de Vezelay (Sault-de-Navaillès, Sallespisse, Orthez et Lanneplà).



LA PÊCHE

Profitez du ponton et de la quiétude du lac des Barthes à Biron pour perfectionner votre lancer. En empruntant les chemins du PLR, il est également possible de pêcher à Doazon, à la base de loisirs de Biron, au lac du Grècq à Orthez et à Vieilleségure.

NB : les lacs cités ci-dessus sont classés en 2^{ème} catégorie à l'exception de celui de Vieilleségure. Pour connaître les périodes de pêche et la réglementation en vigueur : www.federation-peche64.fr

LE GEOCACHING

De 7 à 77 ans, cette chasse au trésor vous permet, via une application de votre smartphone, de rechercher une petite boîte dans la nature. Une fois le trésor trouvé, le géochercheur n'a plus qu'à le remplacer par un autre objet. Plus de six millions de géocaches sont répertoriées dans le monde. La CCLO vous en propose pour sa part 3 situés sur Arthez-de-Béarn (la fontaine des Cagots), Monein (les Castérasses) et Orthez (Laqueyre). Retrouvez les géocaches en scannant ce QR code.



LE VTT

9 itinéraires VTT et 6 itinéraires mixtes (VTT/pédestres) sillonnent les 750 km² du territoire Lacq-Orthez. Avec plus de 250 km de pistes, les vttistes peuvent passer le braquet supérieur !



LA COURSE

Cette activité sportive, très appréciée à tout âge, permet de prendre un grand bol d'air et se pratiquer sur les 57 circuits pédestres et vttistes du territoire.



LA CUEILLETTE

Qui dit bois, dit (souvent) cueillette. A l'automne, au détour d'un des 12 bois traversés par les sentiers de randonnées, il est possible de trouver champignons, mûres, noisettes et châtaignes.

UFC QUE CHOISIR

Totalement indépendante, cette association locale des consommateurs s'est installée sur Orthez il y a plus de 40 ans. Son ambition ? Être au service des consommateurs dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Affiliée à la Fédération UFC Que Choisir, l'association compte plus de 360 adhérents localement. Ses missions sont multiples. De l'information aux consommateurs à la défense de leurs droits, des enquêtes conduites anonymement sur le terrain à la représentation des consommateurs au sein de certains organismes, l'association s'adresse à toutes les catégories sociales et à tous les âges.

Et les besoins sont nombreux ! Problèmes suite à l'achat de voyages ou d'un véhicule, à une location, à un vice dans des travaux réalisés, au non-remboursement de frais par une assurance ou encore à la facturation de frais de gestion non justifiés par une banque, à des conflits avec des opérateurs de télécommunication, des contestations sur des factures d'énergie, des litiges avec l'administration, les organismes de santé ou autres sont autant de raisons qui poussent les consommateurs à se tourner vers UFC Que Choisir.

En tout, ce sont plus de 200 dossiers de litiges sur lesquels l'association orthézienne travaille annuellement. Sur les 100 dossiers clôturés en fin d'année, 66 % trouvent, en partie grâce à elle, une solution favorable pour le consommateur.

Avec une augmentation annuelle de près de 23 % de ses adhérents, et plus de 800 appels téléphoniques enregistrés, l'utilité de cette association n'est plus à prouver.

Soucieuse d'être toujours au plus près et à l'écoute des habitants de son territoire, elle a ouvert, en avril 2015, une permanence à Mourenx pour se rapprocher des habitants du secteur Lacq-Mourenx.



Le service d'information est gratuit pour tous. Pour être défendu en cas de litige, il suffit d'adhérer à l'association pour 32 € par an (15 € pour les populations en difficulté).

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h.

ACCUEIL CONSOMMATEURS :

Orthez - 11 rue Saint Gilles
Sur rdv, mardi de 9h à 11h, jeudi de 14h à 16h, vendredi de 14h à 16h. Sans rdv, mardi de 14h à 16h.

Orthez - Centre socio-culturel, rue Pierre Lasserre
Sur rdv, mardi de 14h à 16h
Mourenx : Centre Bernard Duquesnois. Sans rdv, les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 14h à 16h.

Tél : 05 59 67 05 80 - Courriel : contact@orthez.ufcquechoisir.fr

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

| | |
|------------------------------------------|----------------|
| ■ PÔLE RESSOURCES | 05 59 60 95 41 |
| Vie associative | 05 59 60 95 45 |
| Communication | 05 59 60 73 55 |
| Ressources humaines | 05 59 60 73 51 |
| Finances & marchés publics | 05 59 60 95 44 |
| Informatique/Aménagement numérique.. | 05 59 60 73 57 |
| Système d'Information Géographique .. | 05 59 60 73 54 |
| Accueil | 05 59 60 03 46 |
| ■ PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 05 59 60 95 47 |
| Relais administratif à Orthez | 05 59 60 55 59 |
| Bâtiments/Eclairage public/ | |
| Espaces verts | 05 59 60 84 24 |
| Infrastructures/Voirie/Bureau d'études. | 05 59 60 55 60 |
| Urbanisme Mourenx | 05 59 60 73 50 |
| Urbanisme Orthez | 05 59 60 81 61 |
| ■ PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE | 05 59 60 95 46 |
| Transport à la demande | 05 59 60 49 59 |
| Habitat | 05 59 60 55 05 |
| Petite enfance | 05 59 60 95 48 |
| Aide aux devoirs/Aides aux étudiants ... | 05 59 60 95 48 |
| Politiques contractuelles | 05 59 60 49 59 |
| Ecole de Musique d'Orthez | 05 59 69 26 04 |
| ■ PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE..... | 05 59 60 73 56 |
| Commerce et artisanat..... | 05 59 60 84 28 |
| Aides aux entreprises | 05 59 60 84 22 |
| Foncier / Agriculture | 05 59 60 84 21 |
| Tourisme | 05 59 60 55 06 |
| Plan local de randonnées | 05 59 60 55 06 |
| ■ PÔLE ENVIRONNEMENT..... | 05 59 60 73 49 |
| Service déchets | 05 59 60 95 42 |
| Aides aux économies d'énergie | 05 59 60 73 49 |
| Risques technologiques et naturels ... | 05 59 60 73 49 |

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

■ TÊTE DE RÉSEAU DU PÔLE

Bibliothèque municipale
Place Jules Verne - 64150 MOURENX
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@biblio-mourenx.com
Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h-18h
Mercredi, samedi : 9h30-12h / 13h30-17h
Jeudi, vendredi : 13h30-17h
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau
Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

■ PETITE ENFANCE

■ **ARTIX** - Relais Assistantes Maternelles Amayra
20 cité Pondix - 64170 ARTIX
Tél : 05 59 53 91 76
Courriel : amayra@wanadoo.fr

■ **BAIGTS-DE-BÉARN** - Crèche Graines d'éveil
4 lotissement Pédebernard
64300 BAIGTS-DE-BEARN
Tél : 05 59 65 86 84

■ **LAGOR** - Crèche du Soleil levant
49 bis rue des écoles - 64150 LAGOR
Tél : 05 59 02 51 24

■ **ORTHEZ**
Crèche Les canailous
Impasse Bel air - 64300 ORTHEZ
Tél. : 05 59 69 14 91
Relais Assistants Maternels
Maison de la petite enfance - 2 rue Pierre Lasserre
Tél : 05 59 67 26 33
Courriel : maison.petite.enfance@cc-lacqorthes.fr

■ **SAULT-DE-NAVAILLES** - Crèche Les mini pousses
478 rue d'Aquitaine 64300 SAULT-DE-NAVAILLES
Tél : 05 59 67 90 12

■ CYBER-BASES

■ **MOURENX** - Tête de réseau
20 place du Béarn - Tél : 05 59 71 71 16
Mardi : 9h30-12h / 14h-18h30
Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Jeudi : 14h-18h30
Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h30
Samedi : 9h30-13h30
www.cc-lacqorthes.fr/CYBERBASE

■ DÉCHETTERIES

■ **ARTHEZ-DE-BÉARN**
2 route du pont neuf
Tél. : 05 59 67 41 76
du mardi au samedi inclus
de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (ho-
raires d'hiver), de 9h à 12h/de 14h à
18h (horaires d'été)

■ **CARDESSE**
Route départementale 9
Mardi et jeudi,
de 15h à 17h (hiver) et jusqu'à 18h (été)

■ **LUCQ-DE-BÉARN**
Route départementale 2
Samedi de 9h à 12h30

■ **MASLACQ**
27 route de Loubieng
Tél. : 05 59 67 31 89
lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 13h/de 15h à 19h (été),
de 9h à 12h30/de 13h30 à 18h (hiver).

■ **MONEIN**
Route de Pardies
Tél. : 05 59 21 48 59
lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h/de 13h30 à 18h30.

■ **MOURENX**
Avenue du Lac - RD 281
Tél. : 05 59 60 05 80
lundi au samedi de 10h à 19h
dimanche de 9h à 12h

■ **ORTHEZ**
Route de Bonnut
lundi au vendredi de 8h à 12h/13h30 à
17h30 - samedi de 9h à 12h/13h30 à
17h30 (hiver), 8h à 12h/13h30 à 17h30
(été)

■ **RAMOUS**
Route impériale
Tél. : 05 59 65 97 01
mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h
- samedi de 9h à 12h (hiver), de 9h à
12h/13h30 à 17h30 (été)

■ PERMANENCES D'INFORMATIONS

■ BUREAU DU LOGEMENT :

Mairie de Mourenx :
Sandra Maldonado
Horaires d'ouverture mairie
Tél. : 05 59 60 07 23
Mairie d'Artix :
Corine Clugnac
Horaires d'ouverture mairie
Tél. : 05 59 83 29 54

■ LES PERMANENCES DE L'URBANISME :

CCLO à Mourenx : du lundi au
vendredi, sur rendez-vous au
05 59 60 73 50

CCLO à Orthez : du lundi au
vendredi, sur rendez-vous au
05 59 60 81 61

Dans toutes les communes sur
rendez-vous.

■ LES PERMANENCES ECONOMIE D'ÉNERGIE :

- Le 1^{er} vendredi du mois à la
Mairie d'Arthez-de-Béarn;
- Le 2^{ème} vendredi du mois à la
Mairie de Puyoô;
- Le 3^{ème} vendredi du mois à la
CCLO d'Orthez;
- Le 4^{ème} vendredi du mois à la
Mairie de Monein.

Tous les jours (hors perma-
nences mairies), à la CCLO,
rond-point des chênes, à
Mourenx - Tél. 05 59 60 73 49

Abonnez-vous à la **News-
letter** pour recevoir toute
l'actualité de la CCLO :
cc-lacqorthes.fr





REBONDIR ENSEMBLE!

INVITATION

- Dijon - le samedi 21 novembre à 20h
- Orléans - le vend.4 (20h30) ou sam.5 décembre (20h)
- Le Mans - le samedi 13 février à 20h

RÉSERVEZ vos places :

(dans la limite des stocks disponibles et de 4 places par foyer)

- par mail à «communication@cc-lacqorthiez.fr» en précisant vos nom-prénom, mail, n° de téléphone, commune de résidence, le match choisi ainsi que le nombre de places souhaitées adultes ou moins de 18 ans.
- par téléphone au 05 59 80 01 22.



MODALITÉS DE RÉSERVATION

- La date limite de réservation pour un match est fixée au **lundi précédant la rencontre avant 12h**, soit une semaine avant. Aucune demande ne sera prise en compte passé ce délai.

MODALITÉS DE RETRAIT

- Une fois vos places réservées, vous pourrez les retirer à l'hôtel de la CCLO, à Mourenx, **à partir du jeudi précédant le match**, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, sur présentation impérativement de l'original de cette invitation.



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**